



**ANNEXE 1 :**  
**Canevas de mise en place d'une banque céréalière**

## **Annexe 1 : Canevas de mise en place d'une BC**

### **1.1.1 Canevas de mise en place d'une BC prise comme une institution à part entière**

1. Réception de la demande
2. Diagnostic villageois
3. Séance d'animation (minimum 2 séances)
4. Organisation des bénéficiaires
  - identification des membres potentiels (pré-inscription sur une liste)
  - préparation des projets de statuts et de règlement intérieur
  - adoption des statuts et règlement intérieur par en assemblée générale
  - élection des membres du conseil d'administration (Comité de gestion)
  - nomination des commissaires aux comptes,
5. Enregistrement de la BC,
6. Inscription définitive des membres par libération de la part sociale et des frais d'adhésion,
7. Procédure d'agrément de la BC,
8. Détermination des besoins de départ,
9. Construction du magasin,
10. Constitution du stock de départ,
11. Formation du COGES et des CC,
12. Fonctionnement (voir cycle de gestion dans le manuel).

**Durée du processus : environ 4 mois.**

### **1.1.2 Canevas de mise en place d'une BC prise comme «Activité économique d'une OP existante»**

- 1 Réception de la demande
- 2 Diagnostic de l'OP
- 3 Séance d'animation (minimum 1 séance)
- 4 Elaboration d'un règlement intérieur propre à la BC
- 5 Détermination des besoins de départ
- 6 Construction du magasin
- 7 Constitution du stock de départ
- 8 Election des membres du Comité de gestion (COGES)
- 9 Formation des membres du COGES et des CC
- 10 Fonctionnement (voir cycle de gestion dans le manuel)

**Durée du processus : environ 3 mois.**